LES AMIS DE JEAN SEGUREL

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : Mairie - 19390 CHAUMEIL

ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 9 MAI 2015
PROCES VERBAL

Le samedi 9 mai 2015 à 10 heures, les adhérents de l'association Les Amis de Jean SEGUREL se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la Maison des Monédières – 19390 CHAUMEIL

L'assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :
_ Rapport moral
_ Rapport d'activité
_ Rapport financier
_ Projets
_ Questions diverses

La Présidente remercie l'Assemblée d'être fidèle à la journée du souvenir dédiée à Jean SEGUREL et à tous ceux qui l'on connut. Joëlle donne la parole à Monsieur le Maire : Pierre KUTTIG qui est écouté pour son mot de bienvenue.

Il est suggéré aux adhérents de rassembler des photos de l'Association depuis ses débuts pour les mettre dans le prochain bulletin. Joëlle annonce que l'Auberge des Bruyères a été reprise et qu'elle s'appelle aujourd'hui l'Auberge des Myrtilles. Entre temps Roland MANOURY est arrivé au bras de Jean Max DAVY et il est salué par l'Association.

Rapport moral :

La Présidente remercie la commune de CHAUMEIL puisque c'est au sein de la Mairie que nos bulletins sont imprimés.
Remerciements également au Crédit Agricole qui soutient l'Association et a pris en charge les affiches pour aujourd'hui.

Hélas en cette année 2014, nous avons quelques décès : notamment Madame Huguette VERGNE, Monsieur Etienne CANEY.

Nous avons une dizaine de membres habituels absents aujourd'hui, certains pour animations, d'autres pour soucis de santé. A ces derniers, nous souhaitons la meilleure convalescence possible.

La présidente remercie tous les membres du Bureau qui se sont rendus disponibles au long de l'année pour que perdure l'Association des Amis de Jean SEGUREL, sans oublier Henri WAGNON, mari de Corinne, pour avoir fabriqué les petits accordéons en kit.

Elle remercie, aussi, Alain SEGUREL qui a fait un compte-rendu de la journée sportive du 7 août 2014, que nous avons beaucoup apprécié et que vous avez pu voir dans le bulletin de janvier.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité :

Corinne WAGNON, secrétaire de l'association, prend la parole :

Parmi les activités de l'année 2014, nous avons organisé le thé dansant du 19 Janvier ; certains sont venus de loin : de Limoges, de la Creuse et d'ailleurs. Nous aurions aimé avoir plus de monde, mais en Janvier ce n'est pas l'idéal. Nous renouvellerons dès que possible un autre thé dansant.

Puis nous nous sommes réunis en Assemblée générale le 21 Avril dont nous vous avons envoyé le compte-rendu en Juillet.
Ce fût une excellente journée de souvenir Jean SEGUREL ; merci aux musiciens pour avoir interprété "Bruyères Corréziennes" devant la stèle de JEAN ; merci à tous d'avoir agrémenté le repas de musique, de danse, de bonne humeur et d'échanges d'anecdotes.

Puis nous avons participé comme chaque 1er jeudi d'août, à cette incontournable grande journée de rencontre entre le vélo et l'accordéon. Ce 7 Août 2014 a été accompagné toute la matinée par la pluie mais cela n'a pas empêché les amateurs toujours nombreux de danser, avec les parapluies, sur la piste détrempée ; il n'y a qu'à CHAUMEIL que l'on peut voir cela. Le soleil était dans les cœurs, il

s'est aussi montré dans l'après-midi et la pluie s'en est allée pour le reste de la journée.
Comme l'an dernier, l'association avait son stand avec les CD et DVD et une nouveauté, un petit accordéon bois en kit à monter à la mémoire de Jean SEGUREL ; cet objet a beaucoup plu et certains en ont fait l'acquisition. Côté vélo, Alain avait commenté les courses, accompagné par Raymond POULIDOR et Claude LOUIS. Les jeunes coureurs furent récompensés par l'Association avec la médaille à l'effigie de Jean SEGUREL, et par une coupe en chocolat. Comme leur avenir était prometteur : pas besoin de s'encombrer d'une vraie coupe mais plutôt savourer sa victoire. C'était une très bonne journée de retrouvailles et de bonne humeur entre tous. Nous remercions les bénévoles qui nous ont aidé à tenir le stand tout au long de la journée.

En Octobre 2014, il n'y a pas eu de Trophée de la chanson régionaliste par CHAMBERET comme ces trois dernières années ; cette Commune a organisé autrement son festival. L'Association LES AMIS DE JEAN SEGUREL qui était à l'origine de ces Trophées (grand prix) regrette la disparition de cet évènement.

En fin d'année, le bureau s'est réuni pour préparer ensemble le bulletin annuel afin de vous annoncer les projets de l'association pour 2015.

Tous les membres du bureau vous remercient pour votre soutien, nous œuvrons chaque jour pour prolonger le souvenir de Jean SEGUREL et nous accueillerons avec plaisir de nouveaux bénévoles car l'activité demande beaucoup de temps.

La parole est maintenant donnée au trésorier, Bernard COCHINAL

Rapport financier :

L'Association a une augmentation du nombre de ses adhérents (124 personnes) et elle dégage un bénéfice qu'il faudrait maintenir pour pouvoir continuer à organiser la journée vélo-accordéon, les fonds diminuant : il faudrait des subventions mais l'association n'en a pas ou des donateurs ?

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Projets 2015 :

Joëlle demande à l'assemblée s'il faut augmenter les cotisations, la réponse est négative à plus de 50% donc les cotisations resteront les mêmes : 12 € ou 20 € pour un couple.

James BISCUIT avait proposé de refaire un recueil de partitions illustrées d'un dessin. Le projet est toujours à l'étude. Il faut avoir l'accord de la famille SEGUREL.
De même la bande dessinée est en attente soit d'une subvention (culturelle et du patrimoine) ou d'un mécène.
L'Association ne s'est pas déplacé pour le salon du livre à St Junien et ne le fera pas cette année puisqu'elle n'a pas finalisé son projet de bande dessinée.

Pour la journée Vélo accordéon, Joëlle demande à Alain SEGUREL s'il est possible de nous donner la buvette pour financer les repas des musiciens. Mais il nous répond qu'il y a trop de concurrence, qu'il faut trouver une autre solution.
Alain nous annonce qu'il a de moins en moins de subventions pour les courses de vélo et il demande que l'association paye le plancher pour les danseurs alors qu'eux payeront le podium des musiciens. La Présidente ne sait pas et propose d'en reparler plus tard.
Joëlle propose de reprendre le même groupe folklorique que l'année dernière pour l'intermède musical.

Fin 2014, l'association n'a pu participer au marché de Noel comme l'année précédente car le comité des fêtes avait été dissolu. Nous espérons pouvoir le faire en 2015 (et pourquoi pas dans un autre village ?)

La Présidente annonce qu'après demande à l'assemblée il semblerait que le 7 mai serait la date de l'A G 2016.

Questions ou suggestion :

Un membre de l'assemblée demande s'il n'était pas prévu une sortie dans les Monèdières aujourd'hui, Joëlle répond que les gens sont libres de visiter le site des Monèdières l'après-midi mais qu'il n'y a pas de guide car le bureau doit préparer la soirée avec Mathieu MARTINIE.

Un adhérent se lève et nous affirme avoir finalisé un jeu de l'oie avec pour thème la vie de Jean SEGUREL, les pions seraient de petits accordéons en carton. Il nous avoue être créateur de jeu de société et avoir eu cette idée il y a un an : l'idée est accueillie comme un miracle et il faudrait essayer la vente de ce jeu sur le stand de l'association le 6 aout prochain.

René POUPIN rend hommage à Monsieur Etienne CANEY disparu l'été dernier, son texte est rempli d'émotion et l'assemblée est émue.

Roland MANOURY prend la parole et félicite Joëlle pour son dévouement à l'Association et au maintien du souvenir de Jean SEGUREL.

Jean DULERY annonce qu'il projette de faire une émission en direct le dimanche matin et le vendredi soir à la radio : la première serait diffusée le 17 juillet 2015.

La Présidente s'adresse à Alain et lui demande ainsi qu'à sa sœur de soutenir les membres du bureau et les adhérents afin de pérenniser l'Association des Amis de Jean SEGUREL.

Joëlle fait lever dans l'assemblée, le propriétaire de la voiture qui avait appartenu à Jean SEGUREL et qui est garée dehors. Elle propose à tous de se mettre autour de cette automobile pour faire une photo des membres de l'Association de ce jour.

L'assemblée générale confère tous pouvoirs à la Présidente aux fins d'accomplir toutes les formalités prévues par la loi et les règlements.

La séance est levée à 11 h 40

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent compte-rendu, qui après lecture a été signé par la Présidente et la Secrétaire.

La Présidente : Joëlle Davy-Cochinal,

La Secrétaire : Corinne Wagnon